

PARC NATIONAL DE WAZA

PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL DE WAZA

Le PNW est situé à 132 km de Maroua, Capitale de la Région de l'Extrême Nord et à 145 km de Kousséri, Chef-lieu du Département du Logone et Chari. Il est situé dans l'Arrondissement de Waza, Département du Logone et Chari. Sa périphérie s'étend dans les Arrondissements de Zina (Département du Logone et Chari) et Pétte (Département du Diamaré). Sur le plan géographique, le PNW s'étend entre les latitudes 11° 03' et 11° 30' Nord et les longitudes 14° 28' et 14° 56' Est. Ce parc est frontalier côté Ouest avec le Nigéria et offre l'opportunité d'un complexe d'aires protégées transfrontalières avec le « Lake Chad Basin National Park » du Nigeria. A l'Est, il est frontalier avec la République du Tchad et offre également la possibilité de créer un complexe d'aires protégées transfrontalières avec la Réserve de Faune de Mandalia. Le Parc National de Waza (PNW) est l'une des Aires protégées majeures du Cameroun. Ancienne Réserve de Chasse qui devint Parc National en 1968, ce parc a également été érigé par l'UNESCO en Réserve de Biosphère en 1982 et en site RAMSAR en (2006). En deux décennies, soit entre 1990 et 2020, dans le parc national de Waza, la poussée démographique, les activités agricoles ont impacté négativement le parc. Le braconnage, la pauvreté et l'insécurité ont contribué à décimer la population des félins et de bien d'autres espèces.



RESERVE FAUNE DE MANDELIA

RÉSERVE DE FAUNE DE MANDELIA (138 000 HA)

Située dans la province du Chari Baguirmi au Tchad, Mandelia est comprise entre les fleuves Chari et Logone. Géographiquement, elle est localisée entre le 11° 43' 45" N et 15° 14' 45" E C'est une petite ville située à une cinquantaine de kilomètres au sud de N'Djamena. Cette réserve a été classée en 1967 pour la protection des éléphants et des girafes par Décret 231/PR/EFPC/PNR du 07 octobre 1967, modifié par le Décret 199/PR/EFPC/PNR du 24 juin 1969.

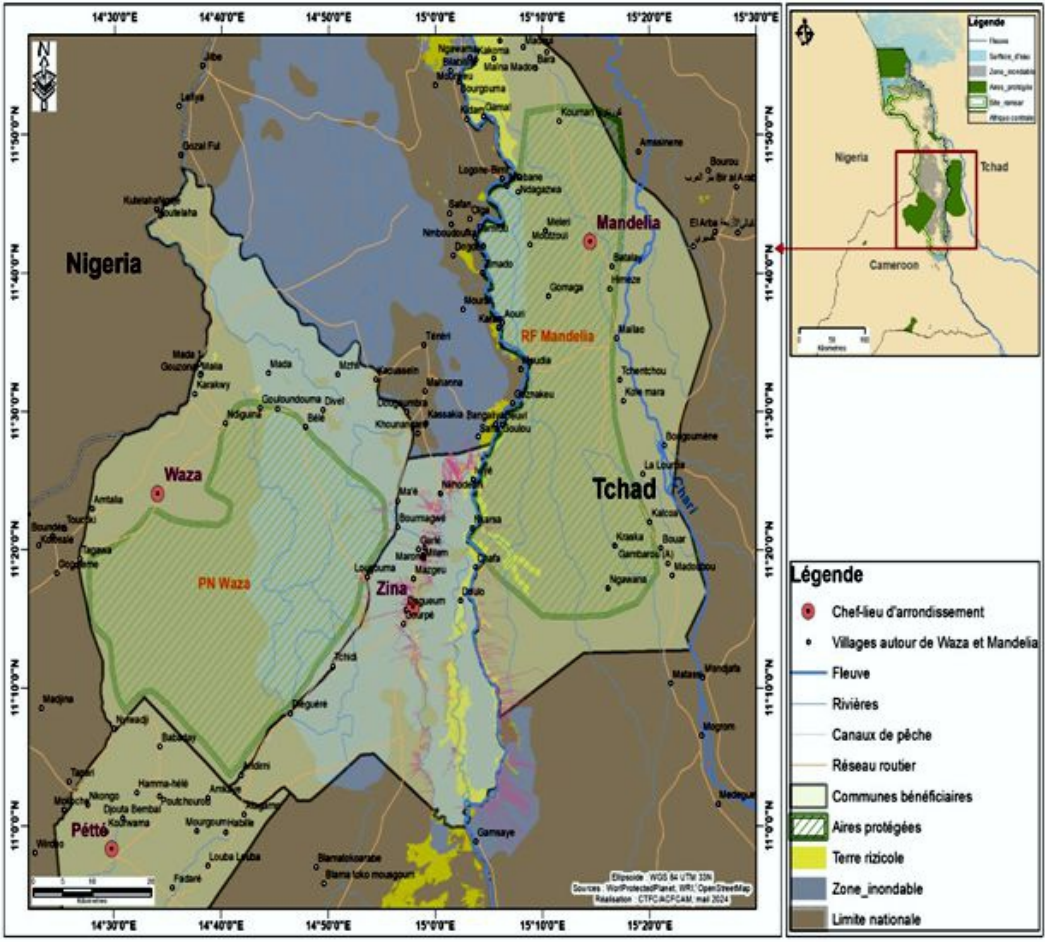
Deux principales activités engendrent une forte incidence sur les ressources de la RFM. Il s'agit de l'agriculture et de l'élevage (sédentaire et transhumant). Les modifications du milieu sont les conséquences de phénomènes, parfois indirects des pressions anthropiques intervenant autour et de la RFM. L'envasement (conséquence de l'effet du piétinement des bovins aux abords des points d'eau) et l'ensablement des plans d'eau et du fleuve (conséquence du déboisement effectué en périphérie ce qui favorise l'érosion des sols) sont présents. Un autre élément majeur de la dégradation des terres est la fabrication des briques, sur des terrains au bord du fleuve et à l'intérieur de la RFM. Dans la réserve de faune de Mandelia, la destruction des habitats naturels, en particulier pour développer l'agriculture, reste la cause principale de la disparition de la faune, suivie par la surexploitation et l'intrusion du bétail pour le pâturage.



Financé par l'Union européenne

PROJET NATURAFRICA TRANSHUMANCE PAYSAGE WAZA LOGONE MANDELIA

Localités de la Zone du Projet



Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun
Immeuble "Le Belvédère" - Rond Point Nlongkak
1068 Rue Onambélé Nkou - BP 847 - Yaoundé
Tél. : +237 2 22 20 13 87



Ce projet est mis en oeuvre par le Centre technique de la forêt communale
Immeuble à côté Ambassade Espagne, vallée Bastos
BP 15107 Yaoundé - Cameroun



Association pour la Protection et la Sauvegarde de l'Environnement
Mongu Guera, Secteur 10 Mondjino,
Mongu, Tchad
Tél. : +235 66746622



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'union européenne. le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'ACFCAM et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne

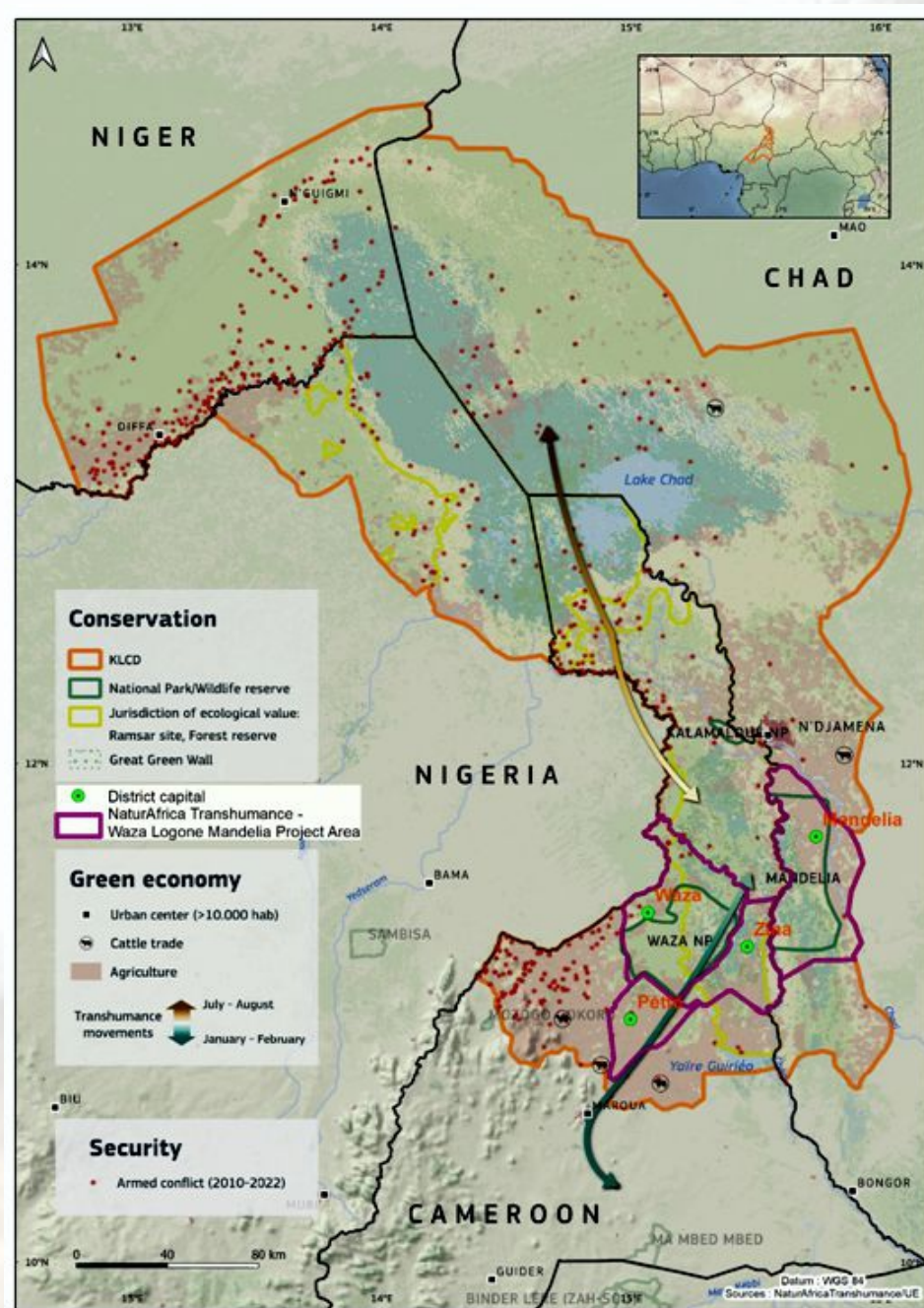


Financé par l'Union européenne

NATURAFRICA TRANSHUMANCE PAYSAGE WAZA LOGONE MANDELIA

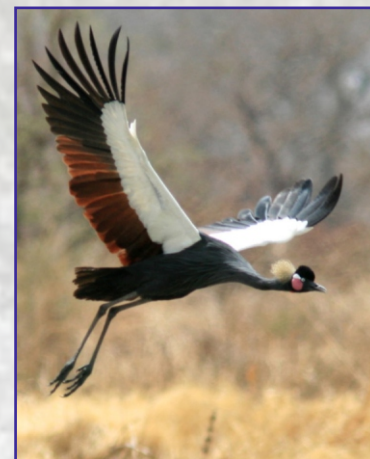
Références du Projet	ACT-60586 Programme régional NATURAFRICA – TRANSHUMANCE PROJET NATURAFRICA TRANSHUMANCE PAYSAGE WAZA LOGONE MANDELIA NDICI AFRICA 2024/456-715
Demandeur principal-Cameroun	Association des Communes Forestières du Cameroun
Codemandeur Tchad	Association pour la Protection et la Sauvegarde de l'Environnement
Objectif général de l'action	L'objectif général de cette action est de réduire la perte de biodiversité tout en améliorant de manière durable la qualité de vie des communautés locales résidant dans les paysages prioritaires pour la conservation et le développement (PPCD) en Afrique subsaharienne. L'objectif spécifique est d'améliorer la conservation, la gestion et l'utilisation de la biodiversité et des biens et services écosystémiques dans le PPCD de « Waza-Logone-Lac Tchad » au bénéfice de la nature et des communautés locales, en particulier des femmes, des jeunes et des populations vulnérables (peuples autochtones et communautés locales — PACL
Composante	Composante Conservation Composante Economie Verte Composante Gouvernance
Bénéficiaires	Communautés locales autour des Parcs National de Waza et RF de Mandelia Communes de Pette, Zina et WAZA
Acteurs du Projet	ACFCAM : Demandeur Principal APSE Tchad : Codemandeur CTFC : Coordination Technique
Montant	1 500 000 Euros
Durée de l'Action	Quarante Deux Mois

ZONE DU PROJET NATURAFRICA TRANSHUMANCE PAYSAGE WAZA LOGONE MANDELIA



DESCRIPTION SUCCINCTE DE L'ACTION

Le projet NaturAfrica Transhumance Waza- Logone-Mandelia dans la zone de Logone et Chari autour du Parc National de Waza et de la Réserve de Faune de Mandelia est prévu dans la convention de financement NaturAfrica – Phase 1, qui s'articule autour de la conservation de la biodiversité, du développement des communautés à travers les activités économiques « vertes » et de la gestion durable de la transhumance ainsi que de la Gouvernance en général.



L'action a pour objectif général le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles au bénéfice des conditions de vie des populations. De manière plus spécifique, ce projet vise le renforcement de la gestion participative de la biodiversité tout en améliorant la qualité de vie des communautés locales vivant dans le paysage prioritaire pour la conservation et le développement (PPCD) de « Waza-Logone-Lac Tchad ». Ce projet reprend donc les trois piliers du programme NaturAfrica (Conservation, Economie verte, Gouvernance).

PRODUITS ESComptés (RÉSULTATS)

COMPOSANTE CONSERVATION

RÉSULTAT 1.1 : 600 ha de paysages dégradés en périphéries des Aires protégées et des berges du Logone sont restaurés et entretenus pour servir d'espace tampon avec les villages riverains



RÉSULTAT 1.2 : Les comités de Vigilance communautaire renforcés et équipés assurent la surveillance autour des Parcs

RÉSULTAT 1.3 : L'intégration de la problématique de la transhumance pastorale contribue à la protection et à

la conservation du parc de Waza.

COMPOSANTE ECONOMIE VERTE

RÉSULTAT 2.1 : Des périmètres maraîchers intensifs et productifs sont créés/renforcés avec une forte implication des jeunes et des femmes

RÉSULTAT 2.2 : Des Fours améliorés sont construits pour moderniser la transformation du poisson et mieux développer les activités dans la zone de Waza.

RÉSULTAT 2.3 : Deux (02) Etangs piscicoles pilotes et deux forages solaires sont fonctionnels autour du Parc de Waza

RÉSULTAT 2.4 : 30 Micro entrepreneurs sont équipés en outils et matériels de production



COMPOSANTE GOUVERNANCE

RÉSULTAT 3.1 : Une instance de Concertation sur la Transhumance transfrontalière autour des Aires protégées de Waza et de Mandelia est créé dans la zone de l'action

RÉSULTAT 3.2 : L'approvisionnement en énergie solaire de 150 Familles riveraines des Parcs et de 15 Espaces publics communautaires permet de renforcer l'engagement et la participation des communautés dans la gestion concertée des Aires protégées (Mandelia et Waza)

RÉSULTAT 3.3 : Un renforcement des capacités en respects des droits des peuples autochtones et aux droits de l'homme est mis en place et fonctionnel

RÉSULTAT 3.4 : Le Projet est exécuté convenablement



PÉRENNITÉ

- L'intérêt économique des AGR, l'apport de l'énergie solaire, des Forages et des nouvelles plantations à circuits courts pour les communes et les communautés riveraines est en principe la meilleure garantie de durabilité.

- La satisfaction des besoins en alimentation, en bois et en fruits commercialisables à mettre sur le marché intéresse autant les communes elles-mêmes pour conforter leur budget annuel que les riverains comme source d'emplois et de revenus récurrents.



- Le fait que les populations et les partenaires privés soient associées à tous les travaux dont ils tirent directement un intérêt économique immédiat est l'assurance permet d'espérer que les plants et les investissements sociaux seront

protégés jusqu'à maturité et que les bénéficiaires seront engagés et mobilisés sur le long terme.

- Des appuis financiers annuels que les collectivités pourront apporter pour le financement des actions de développement communautaire autour du PNW constituent une garantie de pérennité pour une cogestion Etat/Communes/Aires protégées au Cameroun.

- D'autre part, L'Action contribuera à renforcer les capacités institutionnelles des Communes membres de l'Association des Communes forestières du Cameroun et des organisations locales tchadiennes, en particulier sur leur aptitude à développer une gestion basée sur les résultats prenant en compte les préoccupations des Aires protégées et celles des populations riveraines.

- Par ces effets, le Programme apportera un appui à la promotion des valeurs de la gouvernance locale, élément essentiel pour assurer une durabilité à long terme des impacts du NaturAfrica e la faune, suivie par la surexploitation et l'intrusion du bétail pour le pâturage.

